



Être administrateur d'une entreprise familiale

À Paris Durée : 1 jour Tarifs : public 1 150€ net /adhérent 900€ net (frais de restauration inclus)

La gouvernance n'est plus le domaine réservé des grandes sociétés cotées. Les entreprises familiales sont concernées au même titre que les autres entreprises quelles que soient leur dimension et la structure de leur actionnariat. La qualité de leur gouvernance est une condition première de leur pérennité.

Objectifs

- Identifier les valeurs sous-jacentes aux principes de bonne gouvernance et les transposer à l'usage des entreprises familiales
- Déterminer des structures de gouvernance adaptées aux différentes étapes de la vie de l'entreprise
- Identifier les comportements des administrateurs
- Apprendre à séparer gouvernance de famille et gouvernance d'entreprise
- Concevoir et mettre en place une charte de gouvernance familiale

Compétences acquises

Le participant sera capable de :

- Construire ou faire évoluer son modèle de gouvernance
- Formuler et mettre en place une charte de gouvernance familiale
- Favoriser le rôle du conseil d'administration et du conseil de famille
- Faciliter la mission des administrateurs indépendants et des administrateurs salariés

Programme

Rappels fondamentaux

- Rôle du conseil
- Pouvoirs, responsabilité et risques de l'administrateur
- Attentes des actionnaires, stratégie du conseil et objectifs du management

Typologie des entreprises familiales

- Place dans l'économie
- Coexistence de 3 univers légitimes : entreprise, actionnaires et famille
- Profil de l'administrateur d'entreprise familiale
- Péchés capitaux
- Qualités et comportements vertueux

Gouvernance familiale et gouvernance d'entreprise

- Conseil de famille et conseil d'administration
- Composition des instances juridiques et des instances informelles
- Utilité du règlement intérieur
- Choix des dirigeants

- Préparation des successeurs

Conception et mise en place d'une charte de gouvernance familiale

- Identification des attentes : pouvoir, liquidité, rémunération...
- Réflexion sur la finalité poursuivie : pérennité, résolution de conflits, fiscalité
- Type et contenu de la charte
- Processus de mise en œuvre